

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02845 Numéro SIREN : 799 531 322 Nom ou dénomination : 37 EXPRESS
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2021 sous le numéro de dépôt 7136



CABINET MEUNIER
EXPERTISE - COMPTABLE
9, rue de Normandie
92400 COURBEVOIE
Tél : 01 49 05 04 20 - Fax : 01 49 05 04 26

DEPOT GREFFE

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SARL 37 EXPRESS

91-101 rue Henri Gautier
93000 BOBIGNY

APE : 4619B
Siret : 79953132200029

A.M.A

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre d'Ile de France

92400 COURBEVOIE

Tél. 01.49.05.04.20

Fax. 01.49.05.04.26

Désignation de l'entreprise SARL 37 EXPRESSDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 91-101 rue Henri Gautier 93000 BOBIGNYDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 7 9 9 5 3 1 3 2 2 0 0 0 2 9Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2019	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	47 329
		Fonds commercial (I)	AH	AI	243 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 124
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	203 460
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	130 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	276 862
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	210 513
	TOTAL (II)		BJ	BK	1 115 290
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	1 508 454
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	32 843
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	600 988
		Autres créances (3)	BZ	CA	576 457
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	205
Disponibilités		CF	CG	675 040	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	32 285	
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 426 276	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	188 690	4 541 566
Renvois : (1) Dont droit au bail :		235 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Non recensée	Stocks :	Non recensée
				Créances :	Non recensée

Désignation de l'entreprise				SARL 37 EXPRESS		Néant ☐ *	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)					DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)					DC	
	Réserve légale (3)					DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)					DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)					DG	
	Report à nouveau					DH	518 499
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	346 409
	Subventions d'investissement					DJ	
	Provisions réglementées *					DK	
	TOTAL (I)					DL	875 909
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM
Avances conditionnées					DN		
TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	
	Provisions pour charges					DQ	49 701
	TOTAL (III)					DR	49 701
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS	
	Autres emprunts obligataires					DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	247 544
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)					DV	1 133 982
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	172 349
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	1 448 242
	Dettes fiscales et sociales					DY	356 933
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	
	Autres dettes					EA	256 902
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	
TOTAL (IV)					EC	3 615 955	
Ecart de conversion passif* (V)					ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	4 541 566	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Ecart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	3 302 305
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	33 201	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 37 EXPRESS							Néant ☐ *
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	14 937 018	FB	1 810 915	FC	16 747 934
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	2 047 308	FH	9 207 655	FI	11 254 964
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	16 984 327	FK	11 018 570	FL	28 002 898
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	1 091
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	78 515
	Autres produits (I) (11)					FQ	67
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	28 082 572
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	16 441 511
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 108 486)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	285 803
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	10 681 308
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	57 071
	Salaires et traitements*					FY	858 321
	Charges sociales (10)					FZ	138 550
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	75 667
						GB	
						GC	47 262
	Autres charges (12)					GD	49 701
						GE	78 981
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	27 605 694
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	476 878
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 605
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	3 608
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 202
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 202
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 405
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	479 284

Tél : 01 49 05 04 20 - Fax : 01 49 05 04 21

92400 COULLEVILLE SARL 37 EXPRESS

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	50 030
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 595
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	53 625
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 703
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	52 632
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	56 336
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 710)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	130 164
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	28 139 807
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	27 793 397
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	346 409
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	6 055
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Autres charges		3 703	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			50 030
Autres produits			3 595
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de la société : SARL 37 EXPRESS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 4 541 567 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 346 410 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 73 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le cabinet comptable n'a pas participé à l'inventaire physique ni à son évaluation.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	135 000	108 000		243 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 000	9 553		49 553
Immobilisations incorporelles	175 000	117 553		292 553
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 056	3 700		5 756
- Installations générales, agencements aménagements divers	32 168	25 723		57 891
- Matériel de transport	121 218	124 240		245 458
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 163	6 521		37 684
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	186 605	160 184		346 790
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	353 257	53 605		406 862
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	104 128	106 413	28	210 513
Immobilisations financières	457 385	160 018	28	617 375
ACTIF IMMOBILISE	818 991	437 755	28	1 256 718

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	117 553	160 184	160 018	437 755
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	117 553	160 184	160 018	437 755
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			28	28
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			28	28

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	8 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	8 000

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS HDF BEAUTY 75001 PARIS 01	100 000		10,00	
SAS 37 WINE 93300 AUBERVILLIERS	200 000	34 110	10,00	3 040
SAS SAS UTO 92300 LEVALLOIS PERRET	76 500	-5 055	11,11	2 583

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	38 500	38 500	270 000		
- Autres filiales françaises	10 920	10 920			
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises	10 920	10 920			
- Autres participations étrangères					

La société HDF Beauty n'a pas clôturé ses comptes à la date d'établissement de cette annexe.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	262	1 961		2 223
Immobilisations incorporelles	262	1 961		2 223
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	395	1 237		1 632
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 199	8 077		14 277
- Matériel de transport	45 018	57 197		102 215
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 886	7 194		21 081
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	65 498	73 706		139 204
ACTIF IMMOBILISE	65 760	75 667		141 427

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 744 371 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	276 862		276 862
Prêts			
Autres	210 513		210 513
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	648 252	648 252	
Autres	576 457	576 457	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	32 286	32 286	
Total	1 744 371	1 256 995	487 375
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	6 862
Clients - factures à établir	253 701
Fournisseurs - RRR à obtenir	101
Etat - produits à recevoir	4 343
Divers - produits à recevoir	4 122
Total	269 130

Composition du capital social

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 443 606 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	33 202	33 202		
- à plus de 1 an à l'origine	214 343	73 042	141 301	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	433 346	433 346		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 448 242	1 448 242		
Dettes fiscales et sociales	356 934	356 934		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	957 540	957 540		
Produits constatés d'avance				
Total	3 443 606	3 302 306	141 301	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	243 600			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	29 369			
(**) Dont envers les associés	700 637			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	165 074
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	112
Banque - Intérêts courus à payer	5 027
Dettes provis. pr congés à payer	58 725
Charges sociales s/congés à payer	11 437
Charges sociales - charges à payer	1 855
Etat - autres charges à payer	15 725
Taxe d apprentissage CAP	714
Formation continue CAP	9 368
Clients - RRR à accorder	2 891
Divers - charges à payer	2 991
Total	273 968

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	32 286		
Total	32 286		

37 EXPRESS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 91-101 rue Henri Gautier

93000 BOBIGNY

799 531 322 RCS BOBIGNY

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 DÉCEMBRE 2020

TROISIÈME RESOLUTION

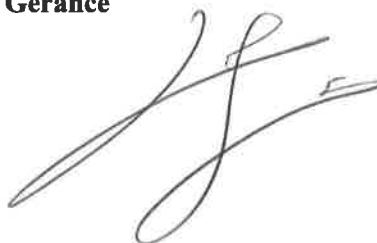
L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 346 409.74 €, de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - Existence d'un montant correspondant au Report à Nouveau créateur de | 518 499.26 € |
| - Une somme de | 346 409.74 € |
| affectée en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à | 864 909.00 € |

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme
La Gérance



Juliette BENOIST D'ETIVEAUD

Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris



37 EXPRESS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Assemblée générale du 31 Décembre 2020

37 EXPRESS

SARL au capital de 10 000 €
91-101 rue Henri Gautier 93000 BOBIGNY
RCS BOBIGNY 799 531 322



Juliette BENOIST d'ETIVEAUD
3 rue Mirabeau
94120 FONTENAY SOUS BOIS

37 EXPRESS

Siège social : 91-101 rue Henri Gautier 93000 BOBIGNY
SARL au capital de 10 000 €
RCS BOBIGNY 799 531 322

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'assemblée générale de la société 37 EXPRESS SARL

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 37 EXPRESS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 11 Décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Les contrôles que nous avons effectués concernant les composants de la marge sont le fondement de la réserve émise sur la certification de ces comptes annuels :

J. BENOIST d'ETIVEAUD
Commissaire aux Comptes



Les marges des activités ou produits distingués dans la comptabilité d'une part, ainsi que les marges globales d'autre part, ont permis de détecter initialement des manquements importants dans les procédures de stocks. Ceci a été corroboré par l'absence de possibilité de contrôle sur la plupart des produits et activités pour lesquels aucun suivi de gestion n'a pu nous être communiqué, et par la constatation de défaillances dans les procédures d'inventaire notamment lorsque la date de livraison est différente de la date de facturation.

Les anomalies ainsi détectées ont été l'objet d'analyse et des corrections ont été opérées.

Nous n'avons cependant pas d'assurance suffisante de l'absence d'autres anomalies significatives.

Compte tenu du caractère de cette réserve, il n'a pas été possible de quantifier les incidences sur les comptes.

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Estimations comptables :

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des créances pour couvrir le risque de non recouvrement.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à :

- Une prise de connaissance de la procédure suivie par la société et des justificatifs utilisés pour identifier les risques concernés,
- Un examen des événements postérieurs venant corroborer les estimations.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

À l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention



Juliette BENOIST d'ETIVEAUD
3 rue Mirabeau
94120 FONTENAY SOUS BOIS

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles



Juliette BENOIST d'ETIVEAUD
3 rue Mirabeau
94120 FONTENAY SOUS BOIS

de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

À Fontenay-Sous-Bois

Le 17 Décembre 2020

La commissaire aux comptes

Juliette BENOIST D'ETIVEAUD

J. BENOIST d'ETIVEAUD
Commissaire aux Comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	49 553	2 223	47 330	39 738
Fonds commercial	243 000		243 000	135 000
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	5 756	1 632	4 124	1 661
Autres immobilisations corporelles	341 033	137 573	203 461	119 445
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	406 862		406 862	353 257
Autres immobilisations financières	210 513		210 513	104 128
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 256 718	141 427	1 115 291	753 230
Stocks				
Marchandises	1 508 454		1 508 454	399 968
Créances				
Clients et comptes rattachés	648 252	47 263	600 989	1 065 995
Fournisseurs débiteurs	144 101		144 101	263 434
Personnel				11 088
Etat, Impôts sur les bénéfices				894
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	393 235		393 235	388 039
Autres créances	39 122		39 122	36 750
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	32 844		32 844	30 060
Valeurs mobilières de placement	205		205	205
Disponibilités	675 041		675 041	918 559
Charges constatées d'avance	32 286		32 286	31 936
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 473 539	47 263	3 426 276	3 146 929
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 730 257	188 690	4 541 567	3 900 159

J. BENOIST d'ETIVEAUD
Commissaire aux Comptes

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Réserve légale	1 000	1 000
Report à nouveau	518 499	205 685
Résultat de l'exercice	346 410	312 814
TOTAL CAPITAUX PROPRES	875 909	529 499
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour charges	49 702	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	49 702	
<i>Emprunts</i>	<i>214 343</i>	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>33 202</i>	<i>5 219</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	247 545	5 219
Emprunts et dettes financières diverses	433 346	401 117
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	700 637	700 637
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	172 350	194 472
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 448 242	1 677 564
<i>Personnel</i>	<i>60 502</i>	<i>54 754</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>45 449</i>	<i>36 081</i>
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	<i>38 702</i>	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>185 563</i>	<i>216 985</i>
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>26 718</i>	<i>72 253</i>
Dettes fiscales et sociales	356 934	380 073
Autres dettes	256 903	11 579
TOTAL DETTES	3 615 956	3 370 660
TOTAL PASSIF	4 541 567	3 900 159

J. BENOIST d'ETIVEAUD
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	16 747 934	59,81	3 640 803	21,22	13 107 131	360,01
Production vendue	11 254 964	40,19	13 518 622	78,78	-2 263 658	-16,74
Subventions d'exploitation	1 091		10 554	0,06	-9 463	-89,66
Autres produits	78 583	0,28	15 311	0,09	63 272	413,25
Total	28 082 573	100,28	17 185 290	100,15	10 897 283	63,41
CONSOMMATION M/S&S & MAT						
Achats de marchandises	16 441 511	58,71	3 477 261	20,26	12 964 251	372,83
Variation de stock (m/ses)	-1 108 486	-3,96	-282 993	-1,65	-825 493	291,70
Achats de m.p & aut.approv.	285 804	1,02	366 805	2,14	-81 001	-22,08
Autres achats & charges externes	10 681 309	38,14	12 060 876	70,29	-1 379 567	-11,44
Total	26 300 138	93,92	15 621 949	91,04	10 678 189	68,35
MARGE SUR M/S&S & MAT	1 782 435	6,37	1 563 341	9,11	219 094	14,01
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	57 072	0,20	50 148	0,29	6 924	13,81
Salaires et Traitements	858 321	3,07	783 017	4,56	75 304	9,62
Charges sociales	138 550	0,49	119 541	0,70	19 009	15,90
Amortissements et provisions	172 632	0,62	112 840	0,66	59 792	52,99
Autres charges	78 982	0,28	3		78 979	NS
Total	1 305 557	4,66	1 065 549	6,21	240 008	22,52
RESULTAT D'EXPLOITATION	476 878	1,70	497 793	2,90	-20 914	-4,20
Produits financiers	3 608	0,01	3 075	0,02	534	17,36
Charges financières	1 203		1		1 202	NS
Résultat financier	2 406	0,01	3 073	0,02	-668	-21,73
RESULTAT COURANT	479 284	1,71	500 866	2,92	-21 582	-4,31
Produits exceptionnels	53 626	0,19	687		52 939	NS
Charges exceptionnelles	56 336	0,20	56 886	0,33	-550	-0,97
Résultat exceptionnel	-2 710	-0,01	-56 200	-0,33	53 489	-95,18
Impôts sur les bénéfices	130 164	0,46	131 852	0,77	-1 688	-1,28
RESULTAT DE L'EXERCICE	346 410	1,24	312 814	1,82	33 595	10,74

J. BENOIST d'ETIVEAUD
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 37 EXPRESS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 4 541 587 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 346 410 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 73 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

ETATS DE SYNTHESE

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

J. BENOIST D'ENCAUD
Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a approuvé à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-05, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le cabinet comptable n'a pas participé à l'inventaire physique ni à son évaluation.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels (même compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise).

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début exercice	Augmentation	Diminution	Fin de exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	135 000	108 000		243 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 000	5 553		45 553
Immobilisations incorporelles	175 000	117 553		292 553
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 056	3 700		5 756
- Installations générales, agencements aménagements divers	32 168	25 723		57 891
- Matériel de transport	121 218	124 240		245 458
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 163	6 524		37 684
- Entalages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	186 605	160 184		346 790
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	353 257	53 695		406 952
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	104 128	106 413	28	210 513
Immobilisations financières	457 385	160 018	28	617 375
ACTIF IMMOBILISE	818 991	437 755	28	1 256 718

J. BENOIST DETREVALD
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	117 553	160 184	160 018	437 755
Apports				
Créations				
Révaluations				
Augmentations de l'exercice	117 553	160 184	160 018	437 755
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			28	28
Sollicités				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			28	28

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Eléments achetés		31/12/2019
Eléments réévalués	8 000	
Eléments reçus en apport		
Total	8 000	

J. BENIST D'ETIENNE
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quotepart du capital détenu	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS HDF BEAUTY 75001 PARIS 01	100 000		10,00	3 040
SAS 37 WINE 93300 AUBERVILLIERS	200 000	34 110	10,00	
SAS SAS UTO 92300 LEVALLOIS PERRET	75 500	-5 055	11,11	2 583

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Montant des prêts et avances	Cadhons et avais	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	38 500	38 500	270 000		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères	10 920	10 920			
- Autres participations françaises	10 920	10 920			
- Autres participations étrangères					

La société HDF Beauty n'a pas obtenu ses comptes à la date d'établissement de cette annexe.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	262	1 961		2 223
	262	1 961		2 223
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	395	1 237		1 632
- Matériel de transport	6 199	8 077		14 277
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 018	57 107		102 125
- Emballages récupérables et divers	13 886	7 194		21 081
Immobilisations corporelles	65 498	73 706		139 204
	65 498	73 706		139 204
ACTIF IMMOBILISE	65 760	75 667		141 427

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 744 371 euros et le classement détaillé par échéances s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	276 862		276 862
Prêts			
Autres	210 513		210 513
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	548 252	548 252	
Autres	576 457	576 457	
Capital souscrit - appels, non versé			
Charges constatées d'avance	32 286	32 286	
Total	1 744 371	1 256 995	487 375
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus et créances rattachées	6 862
Clients - factures à établir	253 701
Fournisseurs - RPR à obtenir	101
Etat - produits à recevoir	4 343
Divers - produits à recevoir	4 122
Total	269 130

J. BENIST DENEVARD
Comptable aux Comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10.000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 443 606 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	33 202	33 202		
- à plus de 1 an à l'origine	214 343	73 042		141 301
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	433 346	433 346		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 448 242	1 448 242		
Dettes fiscales et sociales	356 934	356 934		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	957 540	957 540		
Produits constatés d'avance				
Total	3 443 606	3 302 306		141 301

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(**) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	165 074
Incours temp. aup. établi. crédit	112
Banque - intérêts courus à payer	5 027
Dettes provis. pr congés à payer	39 772
Charges sociales écartées à payer	11 437
Charges sociales - charges à payer	1 855
Etat - autres charges à payer	15 726
Taxe d'apprentissage CAP	714
Formation continue CAP	9 365
Clients - RRR à accorder	2 881
Divers - charges à payer	2 981
Total	273 986

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	32 286		
Total	32 286		

J. BENOIST-DETRIVAUD
Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 579 972	8 876 854	10 555 927
Ventes de marchandises	14 937 619	1 810 515	16 747 934
Produits des activités annexes	357 335	330 701	688 037
TOTAL	16 884 327	11 018 571	28 002 898

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 16 400 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	50 030	572
Reprises sur provisions et transferts de charge	3 596	15
Total des produits exceptionnels	53 626	687
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 704	56 886
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	52 633	
Total des charges exceptionnelles	56 336	56 886
Résultat exceptionnel	-2 710	-56 200

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 704	
Autres charges	52 633	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		50 030
Autres produits		3 596
TOTAL	56 336	53 626

Il a été comptabilisé dans charges exceptionnelles de l'exercice un total de 56 336,16 € représentant :
- 3 704 € de contraventions ;
- 32 310,66 € de régularisations de loyer sur les exercices antérieurs (LOGIM) ;
- 20 223,96 € de charges diverses.

Les produits exceptionnels correspondent à des remboursements d'assurance de colis perdus sur les exercices 2018 et 2019 pour 50 030,15 €, et 3 595,70 € de produits divers.

J. BENOIST-DEVEAUX
Commissaire aux Comptes

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31/12/2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31/12/2019, c'est à dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31/12/2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Bien que cette crise ait eu un impact difficile à chiffrer à cette date, la continuité de l'exploitation n'est pas remise en cause.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 40 personnes.

La société est de création récente, et les embauches ont eu lieu depuis peu ce qui conduit à constater que les engagements pour la retraite ne sont pas significatifs.

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

J. BENOIST DEYNEAUX
Commissaire aux Comptes